



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1989-1990

1^{er} DECEMBRE 1989

PROJET DE DECRET

CONTENANT LE BUDGET DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
DE L'ANNEE BUDGETAIRE 1990

—

ERRATUM

—

A l'article 29 du dispositif du projet de décret du budget 1990, il y a lieu d'ajouter sous l'intitulé « Titre II — Dépenses de capital »

Section 38 — (...)

Art. 61.35.21

Justification

Cet article a échappé matériellement dans la nomenclature des articles concernés par l'article 29.